

Le Mée-sur-Seine, le 21 septembre 2020



Service Territoires

Adresse postale :

418 rue Aristide Briand
77350 Le Mée-sur-Seine
Tél. : 01 64 79 30 71
territories@idf.chambagri.fr

24 SEP. 2020

2502670304U00001 01050

Monsieur le Président
Pascal GOUHOURY
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU PAYS DE FONTAINEBLEAU
44 RUE DU CHATEAU
77300 FONTAINEBLEAU

N/ Réf. 2020_ST_155_AE_ES

**Objet : Modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Bois-le-Roi
Avis de la Chambre d'agriculture de Région Île-de-France**

Monsieur le Président,

En date du 27 juin 2019, la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau a prescrit la modification n°3 du PLU de Bois-le-Roi.

Celui-ci nous a été transmis par courrier pour avis, dans le cadre de l'association de la Chambre d'agriculture de région Ile-de-France, conformément à l'article L.153-40 du Code de l'urbanisme.

Etant donné l'absence d'espace agricole sur le territoire communal, ce projet de modification du PLU ne suscite aucune remarque particulière de la part notre Compagnie.

Vous remerciant de nous avoir consultés et restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations les plus distinguées.

Le Président

Christophe HILLAIRET